



Doctorat

Voici la procédure pour devenir doctorant.

Vous devez au préalable **trouver un ou une directeur-trice de thèse** qui accepte de vous encadrer parmi les [unités de recherche de l'université Rennes 2](#).

Dès que vous aurez l'accord de cet encadrement, vous recevrez par mail un dossier de demande d'admission en doctorat.

Il faudra **compléter ce dossier et le retourner par mail, en plus d'un exemplaire papier**.

Ce dossier sera examiné par les membres du Conseil de l'école doctorale.

Si l'avis est favorable vous recevrez la **suite de la procédure à suivre par mail**.

À voir aussi

- [S'inscrire en doctorat](#)
- [Trouver un sujet de thèse](#)
- [Les co-tutelles](#)
- [Financer sa thèse](#)